

L'ENSEIGNEMENT DE
THEATRE
AU LYCEE PHILIPPE LAMOUR

Enseignement facultatif
Enseignement de spécialité

L'équipe de théâtre de Philippe LAMOUR dispense un enseignement de théâtre depuis 1993.

**L'enseignement de théâtre est un enseignement disciplinaire à part entière ;
il fait partie, à la fin de l'année de Terminale, des épreuves évaluées au baccalauréat.**

Les élèves peuvent choisir de suivre cet enseignement :

- **soit comme enseignement de spécialité dans la voie générale à raison de 4h par semaine**
 - **soit comme option facultative dans toutes les séries. (3h par semaine)**

Le travail proposé dans ces enseignements a pour objectifs :

- **De développer la connaissance des textes du répertoire, et des conditions de la production théâtrale à toutes les époques.**
- **De former un regard averti et critique de spectateur de théâtre et des autres formes du spectacle vivant.**
- **De participer à des rencontres avec les professionnels du spectacle vivant (comédiens, metteurs en scène, auteurs...)**
- **De découvrir ou d'approfondir, par une pratique régulière, les outils et les techniques du comédien.**
- **De jouer et mettre en scène, de manière collective, des extraits d'œuvres théâtrales, voire des œuvres complètes.**

Professeurs :

Mme Lacroix
M. Nagot

Partenaire artistique :

Triptyk Théâtre, dirigé par Denis Lanoy

Pourquoi suivre un enseignement de théâtre au lycée ?

- Pour développer sa **sensibilité** et sa **créativité**, et prendre **confiance en soi**.
- Pour explorer de nouvelles possibilités de son **corps** et de sa **voix**.
- Pour apprendre à se confronter au **regard de l'autre**.
- Pour réaliser des **projets au sein d'un groupe**, dans l'échange et l'enrichissement mutuels.
- Pour enrichir sa **culture générale** et former sa **réflexion**.
- Pour devenir un **spectateur averti**, à la fois ouvert et critique.
- Pour le **plaisir** aussi, nous l'espérons.

En quoi consiste l'enseignement de théâtre ?

Il comporte plusieurs composantes :

- **Une approche théorique**, qui propose un apport de connaissances, des études de documents variés (textes, photos, vidéos...), et une réflexion sur l'art dramatique dans son contexte historique, littéraire et esthétique. Une place très importante est accordée à **l'étude de la représentation**

- **Une approche pratique**, concrète, de l'expression théâtrale, sur le plateau, à travers le jeu et la mise en espace de situations ou d'extraits de textes dramatiques. Elle favorise la rigueur et la concentration par la pratique régulière d'exercices variés. Elle développe aussi la capacité à travailler en groupe, à proposer ses idées, à entendre celles des autres, et à les expérimenter au sein d'un collectif. Les heures de pratique théâtrale sont menées conjointement par le professeur chargé de l'enseignement et par **un intervenant artistique**, comédien ou metteur en scène, du Triptyk Théâtre.

Ce travail donne lieu périodiquement à des **présentations publiques**. Les élèves de théâtre sont également très mobilisés lors de la "Semaine des Arts" organisée annuellement au lycée depuis 2011.

- **La fréquentation des spectacles** est essentielle. De la Seconde à la Terminale, les élèves assistent à des spectacles plusieurs fois dans l'année. Ces **sorties** ont lieu le soir, en dehors des heures de cours ; elles font l'objet d'une évaluation à travers les analyses de spectacle, et sont donc obligatoires pour les élèves.

Selon les disponibilités des artistes, des **rencontres** avec des comédiens, des metteurs en scène ou des professionnels du spectacle vivant peuvent aussi être proposées.

Comment l'enseignement de théâtre est-il organisé au lycée Philippe Lamour ?

- **Une option facultative pour toutes les séries**

Horaire : 3h par semaine

(1h de théorie et 2h de pratique)

- **En Seconde**, l'option théâtre propose une initiation au théâtre et à la pratique de plateau. L'option est ouverte à tous les élèves, débutants ou non, quels que soient leurs futurs projets d'orientation ; elle est en particulier **vivement conseillée pour ceux qui se destinent à une Première générale spécialité théâtre**.

- **En Première et en Terminale**, cet enseignement est approfondi.

Régulièrement, les élèves de l'option facultative Première et Terminale participent à des projets de spectacles ou à des rencontres avec des élèves d'autres lycées.

- **Un enseignement de spécialité en Première et en Terminale générale**

Horaire : 4h par semaine en 1^{ère}

6h par semaine en terminale

4 journées de stage s'y ajoutent au cours de l'année

- **En Première**, on vise à la fois l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la pratique de plateau et la fréquentation des spectacles, et aussi la rencontre avec les textes fondateurs dramatiques et théoriques.
- **En Terminale**, à travers les œuvres et questions au programme, on approfondit la compréhension des processus de création et de représentation.

Par exemple le programme de spécialité théâtre du **baccalauréat 2019** est le suivant :

- *Britannicus* de Jean RACINE (1669)
- *Woyzeck* de Georg BÜCHNER (1837)
- *Illusions comiques* d'Olivier PY (2006)

- **Est-ce qu'il faut passer une audition pour accéder à l'enseignement théâtre ?**

Non, car il ne s'agit pas d'une école de théâtre.

→ En option facultative, tous les élèves sont acceptés, qu'ils aient ou non une expérience de théâtre, dans la limite des places disponibles (groupes limités à une vingtaine d'élèves) sur lettre de motivation.

→ Pour faire une demande d'admission en première générale spécialité théâtre, la lettre de motivation sera complétée par une rencontre avec un enseignant de théâtre. **Il est recommandé que les élèves qui projettent une telle orientation suivent l'option facultative en Seconde** afin de s'y préparer.

- **Est-ce qu'en théâtre, durant ces trois années, il y a du travail à faire à la maison ?**

Oui, un travail régulier est réclamé, autant dans l'apprentissage des leçons et des méthodes, que dans les préparations du travail de plateau (mémorisation des textes notamment), ou encore l'élaboration de travaux écrits évalués. Il est bien sûr beaucoup plus conséquent en spécialité qu'en option facultative. Un cahier de bord permet de suivre le travail du groupe.

- **Quelles orientations sont accessibles avec ce baccalauréat ?**

Il ne s'agit que d'une option ou d'une spécialité au sein d'un baccalauréat général, ce n'est pas une professionnalisation. Certains élèves choisissent de poursuivre leur formation théâtrale après le baccalauréat, à l'université, dans un conservatoire ou une école de théâtre, mais beaucoup s'orientent vers les filières sans rapport direct avec le théâtre.

Liens pour voir la vidéo de *La Mêlée*, adaptation d'après La Paix d'Aristophane dans le cadre du projet interlycées en 2012-2013

Partie 1 :

<http://www.youtube.com/watch?v=tKNEt1VfP1U>

Partie 2 :

<http://www.youtube.com/watch?v=YqUVVHICYJU>

Les coulisses :

<http://www.youtube.com/watch?v=pN16Pm6y-jY>